

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle. Item](#)[Pastoret. Des lois pénales I, 1790 | Le pouvoir judiciaire, \[?\]](#)

Pastoret. Des lois pénales I, 1790 | Le pouvoir judiciaire, [?]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0619

SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Pastoret, Emmanuel](#)

Références bibliographiques[Pastoret, Des loix pénales 1790](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31065681f>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Pastoret, Emmanuel (1755-12-24 -- 1755-12-24)

TITRE Des loix pénales

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1790

EDITEUR Paris : Buisson , 1790

Pasinet
des Lois nouvelles
I. 1790

Le pouvoir judiciaire, 16 sept, Perceval

618

n 28

Le pouvoir "qu'on nomme judiciaire est
au 1^{er} / ou des 2 autres. C'est par la puissance
legislative, il a le conseil et le roi; An 1^{er}
de la decret; sur celle par le pouvoir executif
il s'agit de son nom l'obéissance et le roi et le
pouvoir judiciaire "

BnF
MSS

